Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique

Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation

Band: 65 (1936)

Heft: 2

Buchbesprechung: Bibliographie

Autor: Barbey, Léon

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 09.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Le résultat d'une telle opération ? Une ravissante tapisserie où le hasard de la disposition, la superposition et le choix des couleurs créent des effets imprévus et artistiques.

Et les spectateurs émerveillés s'en furent à leurs tables de travail prendre contact avec leur matériel : boîte de carton contenant : un crayon, des ciseaux, un couteau à carton, un autre à papier, une règle graduée, un plioir, un té, une équerre, un récipient contenant de la colle forte fondue et chaude.

Et sous la direction précise et compétente du professeur, la confection d'un mystérieux objet commença.

C'était merveille de les voir
Merveille de les ouïr...

C'était merveille de les voir, ces sérieux pédagogues, se rajeunir au contact des réalités : 2 feuilles de carton, une feuille de toile rouge, 2 feuilles de papier gris, une bande de papier fort, un ruban brun ; merveille de les voir mesurer, couper, coller, esquisser de furtifs pas de danse pour esquiver l'imprudent collègue qui brandissait maladroitement un pinceau de colle forte ; merveille de voir avec quelle dextérité le distingué délégué de Cutterwil subtilisa la feuille immaculée d'un Bonfils pour rehausser son travail qui, malgré ce larcin, ne recueillit pas les applaudissements de la galerie...

C'était merveille de les ouïr demander et redemander des explications, laisser échapper de joyeuses exclamations quasi enfantines, ou de sourds rugissements lorsqu'une bousculade du voisin ou une maladresse personnelle venait compromettre la valeur artistique du travail... un cartable... qui surgit, après deux heures d'un laborieux enfantement, ravissant dans sa robe bigarrée.

M. l'inspecteur remercia chaleureusement M. Plancherel pour l'empressement qu'il avait mis à se mettre à la disposition des membres du corps enseignant du IIme arrondissement.

M. Plancherel déclara avoir été enchanté de l'occasion qui lui avait été offerte de se rendre utile à ses collègues et assura le meilleur accueil aux maîtres qui désireraient assister aux leçons de travail manuel qu'il donne tous les jeudis de 9 à 12 heures à l'école secondaire des garçons, à Fribourg.

Après avoir payé la modique somme de 80 ct. pour les frais de matériel, les maîtres s'en allèrent, reconnaissants envers leur inspecteur de sa louable initiative, se proposant d'adapter les notions acquises à leur école, fiers d'apporter à domicile, soigneusement enveloppé dans un journal, leur chef-d'œuvre.

Et les pédagogues débouchèrent sur la place Python, tels de distingués professeurs avec leurs pseudo-serviettes blanches dans les rues blanches de Fribourg.

P. R.

BIBLIOGRAPHIE

Joseph Piller, Corporation et Fédéralisme ; collection « Bibliothèque corporative » N° 4, 1 vol. in-8 couronne ; broché, 2 fr. 50 ; relié, 5 fr. ; éd. Victor Attinger, Neuchâtel et Paris, sans date.

Il semble bien qu'à tout esprit dénué de parti pris irrationnel, l'organisation corporative *complète* doive apparaître comme la solution idéale, ou mieux comme la seule solution raisonnable aux difficultés qui surgissent entre employeurs et employés, patrons et ouvriers, producteurs et consommateurs. L'ordre

corporatif envisagé comme système théorique est solidement fondé et organiquement équilibré.

Le malheur veut que le passage à la réalisation s'avère plus malaisé. Sans doute, sous un certain aspect, il s'agit de la restauration d'un ordre jadis établi, mais ceux qui sourient à ce mot de retour au bon vieux temps risquent de compromettre l'œuvre qu'ils croient favoriser en la réduisant à une imitation, une copie, incapable de répondre aux besoins actuels. D'un autre côté, il en est qui applaudissent à l'ordre corporatif parce qu'ils y voient la démolition de l'état de choses présent qu'ils jugent intolérable ; ils revêtent l'ordre corporatif d'une chemise noire ou brune, selon la mode politique et sociologique de l'après-guerre. Enfin, d'autres se cabrent au seul prononcé du mot corporation ; il est assez piquant qu'ils appartiennent soit au libéralisme capitaliste, soit à son enfant naturel le socialisme, qui ne se fait du reste pas faute de le renier comme il en est lui-même honni.

M. Piller s'avance sans émotion dans cette bagarre. Dénué de toute acrimonie, son exposé vaut par la clarté des idées et convainc par la sérénité du ton. Au fond de tout ce débat, il dénonce une confusion sur les justes rapports entre l'Etat et la personne. Il la dissipe en un petit chapitre de six pages très denses, peut-être un peu sommaires. Ce chapitre, *caput*, est vraiment la tête et le chef de ceux qui suivent au point que, celui-là admis, on ne peut que souscrire en bonne logique aux thèses qui en découlent.

Patiemment, M. Piller désarme les objectants qui essaient de torpiller le navire dont il est l'un des maîtres-pilotes et qu'il souhaite voir voguer un jour sur les eaux helvétiques, non seulement sur nos lacs pour jeter l'ancre en nos grandes villes : Genève, Lausanne ou Zurich, mais sur nos rivières pour mouiller à Bâle ou à Berne, et sur nos ruisseaux pour aborder jusqu'aux plus petits villages de plaine ou de montagne. Ce navire, en effet, on s'efforce de le doter des derniers perfectionnements qui lui permettront de s'adapter merveilleusement à toutes les situations géographiques, historiques et économiques et d'y apporter l'air du large, je veux dire l'esprit de collaboration et de solidarité qui est sa structure essentielle.

Objections lancées au nom du fédéralisme, de la démocratie, de la liberté de commerce et d'industrie, au nom même de la Constitution fédérale, M. Piller les envisage toutes sans en émousser traîtreusement la pointe, puis il montre simplement et fortement comment elles lui paraissent tomber à faux.

Cette loyale mise au point rendra indubitablement service à la cause qu'elle veut défendre. Après l'avoir lue, on se prend toutefois à souhaiter que son triomphe commence par le commencement, à savoir par la mise en œuvre des moyens moraux et psychologiques — plus efficaces que les discours et les lois — qui instaurent réellement *l'ordre dans la justice* (p. 18), qui mobilisent *toutes les forces morales, toutes les réserves d'énergie..., toutes les bonnes volontés du pays* (p. 24), et de ces moyens le principal est la bonté manifeste, la bienveillance qui ouvre les cœurs et fait s'épanouir cette vertu naturelle d'*amitié* qui est la base naturelle et irremplaçable des rapports sociaux harmonieux.

LÉON BARBEY.

Un compagnon de vos randonnées.

Quelque 60 mille jeunes gens ont, en 1934, été les hôtes des auberges suisses de la jeunesse. Le nombre des nuitées se chiffre par plus de 100,000. Le nouveau « Guide des Auberges de la Jeunesse 1935 », avec son énumération des 184 mai-